

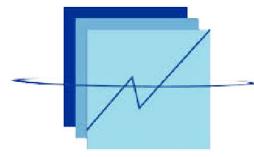
NOTE AU PUBLIC

TOUT SAVOIR SUR LE CHANGEMENT D'ANNÉE DE BASE DES COMPTES NATIONAUX DU SÉNÉGAL (REBASING – BASE 2021)

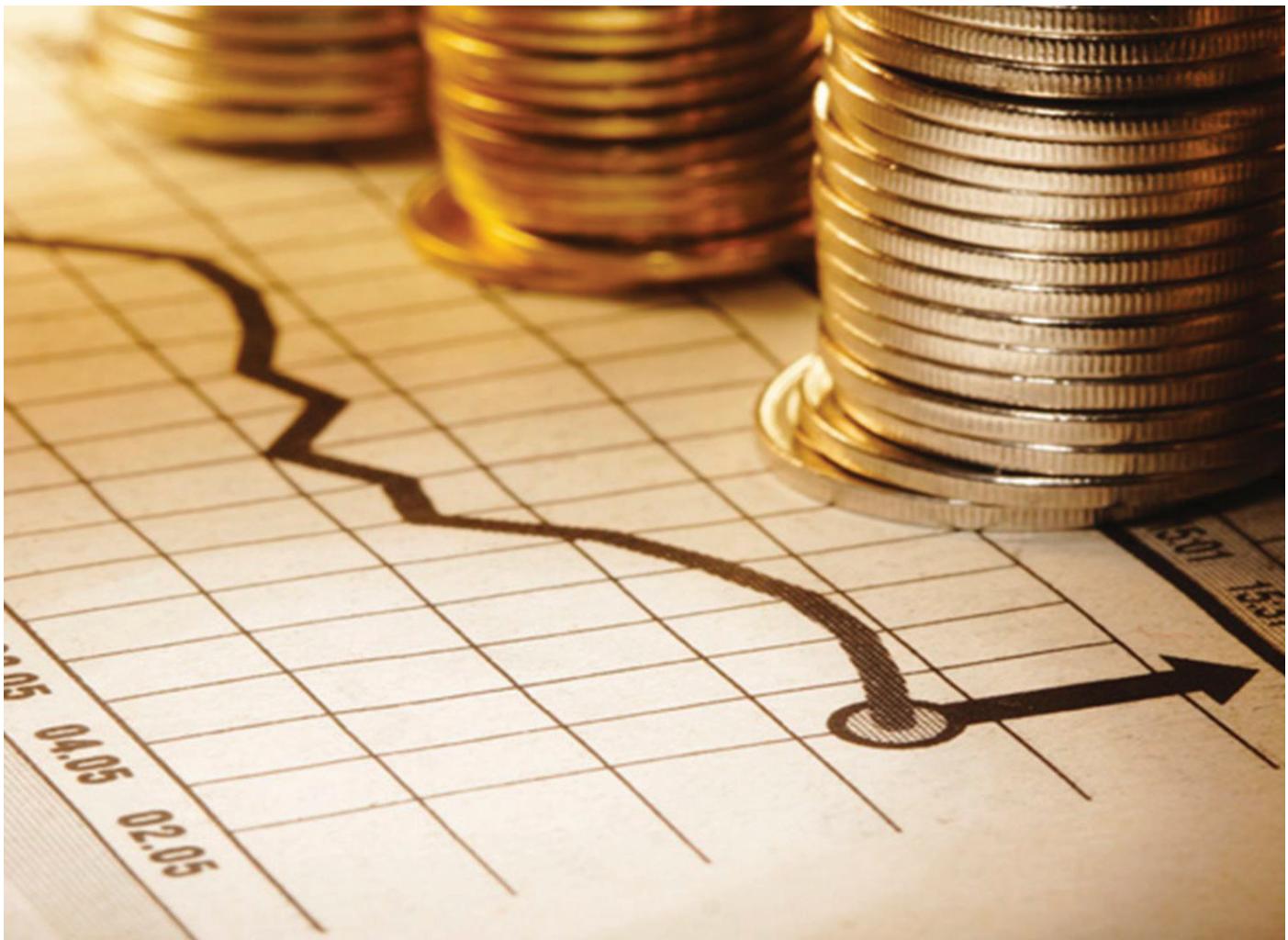


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
PRIMATURE

BIC-GOUV
BUREAU D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT



Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie



Mardi 25 novembre 2025. C'est la date à partir de laquelle les comptes nationaux du Sénégal sont passés en base 2021, en remplacement de celle 2014. Ce changement, appelé rebasage ou rebasing, marque l'aboutissement d'un processus rigoureux, entamé par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) depuis mai 2023. Le rebasing s'inscrit dans le cadre des recommandations internationales qui suggèrent aux États la réalisation d'un changement d'année de base des comptes nationaux tous les cinq (5) à dix (10) ans, maximum. L'objectif est de revisiter et d'apporter des améliorations sur les méthodes, les nomenclatures et les sources de données utilisées pour le calcul du PIB et des autres agrégats économiques fournis par les comptes nationaux.

CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LE REBASING

Que signifie le changement d'année de base ou rebasing ?

Le changement d'année de base signifie une révision des méthodologies, des nomenclatures et des sources utilisées pour la compilation des comptes nationaux en vue de refléter au mieux la réalité économique du pays.

Quelle est la nouvelle année de base des comptes nationaux du Sénégal ?

La nouvelle année de base des comptes nationaux du Sénégal est **2021** qui remplace la précédente base 2014.

Quels sont les agrégats économiques affectés par le rebasing ?

Les agrégats économiques affectés par le rebasing sont, entre autres :

- le Produit intérieur brut (PIB) ;
- la valeur ajoutée ;
- la consommation ;
- les échanges extérieurs ;
- l'Investissement ;
- les indicateurs de convergence (taux de pression fiscale, taux d'endettement, déficit courant et solde extérieur).

Après le rebasing, quel est le PIB du Sénégal ?

Le rebasing a entraîné une révision à la hausse du niveau du PIB du Sénégal qui s'établit à **17 316 milliards FCFA** avec la nouvelle année de base (2021), contre **15 261 milliards FCFA** selon l'ancienne base 2014.

Quel est le niveau de revalorisation du PIB avec la nouvelle année de base ?

Le PIB du Sénégal a été revalorisé de 2 054,7 milliards FCFA, soit **13,5%**, après les travaux de changement d'année de base. Rappel : avec la base 2014, le PIB a été revalorisé de **29,4%** par rapport au niveau établi selon l'année de base 1999.

Qu'est-ce qui explique la revalorisation du PIB ?



La revalorisation du PIB (+13,5%) s'explique par une prise en compte de nouvelles enquêtes et des améliorations de couverture qui ont contribué à hauteur de 11,6 points. Il faut aussi noter la mise à jour des sources courantes et des classifications (+3,0 points) et l'amélioration des méthodologies d'estimation, de traitement ou de calcul (-1,2 point).

Pourquoi l'année de base des comptes nationaux a été changée ?

Les recommandations internationales suggèrent aux Etats la réalisation d'un changement d'année de base des comptes nationaux tous les cinq (5) à dix (10) ans, maximum, afin de revisiter et d'apporter des améliorations sur les méthodes, les nomenclatures et les sources de données utilisées pour le calcul du PIB et des autres agrégats économiques fournis par les comptes nationaux. L'exercice vise à mettre à la disposition de l'ensemble des utilisateurs des indicateurs macroéconomiques reflétant au mieux la structure et la taille de l'économie du pays.

À partir de quel jour les comptes nationaux du Sénégal sont passés en base 2021 ?

Les comptes nationaux du Sénégal sont passés en base 2021 à partir du mardi 25 novembre 2025.

Pourquoi le choix de 2021 comme nouvelle année de base ?

Trois (3) années candidates avaient été retenues : 2019, 2020 et 2021. Mais après avoir analysé la situation économique du pays, la disponibilité des grandes sources de données et le temps requis pour mettre à jour les comptes courants, l'ANSD a estimé que 2021 présentait le meilleur profil pour constituer la nouvelle année de base des comptes nationaux rénovés du Sénégal.

Quelle est l'ancienne année de base ?

L'ancienne année de base des comptes nationaux du Sénégal est 2014. Celle-ci avait remplacé l'année 1999 comme base des comptes nationaux.

Quelles sont les activités intégrées avec la nouvelle année de base ?



Les activités ou produits liés à la filière anacarde, à l'orpailage, à l'extraction de sable et de sel, aux marges de commerce et de transport, au transport informel (motos-taxis « Jakarta »), au secteur informel non agricole sont mieux prises en compte. Les **services d'auxiliaires financiers électroniques, la production et la distribution de gaz naturel et de pétrole**, etc. ont été mis en exergue dans les nouvelles nomenclatures des activités et des produits.

Les révisions des nomenclatures visent à harmoniser la classification des activités économiques avec les autres pays et à faciliter l'exploitation des données par les différents utilisateurs en l'adaptant à leurs besoins.

Qu'est-ce que le passage à la base 2021 a permis de faire ?

Le passage à la base 2021 a permis de (d') :

- ▶ réviser les nomenclatures des activités économiques et des produits ;
- ▶ intégrer des sources de données plus actuelles (Enquêtes sur le secteur informel, sur la consommation finale des ménages, recensements de l'élevage etc.) ;
- ▶ prendre en compte les mises à jour des sources de données administratives en particulier celles portant sur les finances publiques ;
- ▶ améliorer la méthodologie d'élaboration des comptes nationaux.

IMPACTS DU REBASING SUR LES SECTEURS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TERTIAIRE

► Sur le secteur primaire

Le poids des activités du primaire a été relativement stable (15,6% avec l'ancienne base à 15,4% avec la nouvelle base).

► Sur le secteur secondaire

Le poids du secteur secondaire s'est replié passant de 23,9% à 22,6%.

► Sur le secteur tertiaire

Le poids du secteur tertiaire en 2021 a enregistré une augmentation, passant de 50,5% à 53,4%, comparativement aux résultats des anciens comptes nationaux.

DÉPENSES DE CONSOMMATION - INVESTISSEMENTS EXPORTATIONS

Quelles répercussions sur les dépenses de consommation finale et l'investissement ?

La part des dépenses de consommation finale dans le PIB est passée de 81,7% à 84,7%. Celle de l'investissement est passée de 38,4% à 32,8% à la suite des travaux de changement d'année de base.

Quels résultats sur les exportations ?

Le poids des exportations nettes de biens et services s'établit à -17,5% dans la nouvelle base (2021), contre -20,1% dans l'ancienne (2014).

CONSÉQUENCES DU REBASING SUR LES INDICATEURS DE CONVERGENCE

► Solde budgétaire global

Le solde budgétaire global rapporté au PIB passe de -13,3% à -11,8% en 2021.

► Taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale s'établit en 2021 à 15,9%. Il était de 18,0% dans l'ancienne base (2014).

► Taux d'endettement public

Le taux d'endettement public est estimé, avec la nouvelle année de base, à 80,0%. Il était de 90,8% du PIB avec l'ancienne base (2014).

► Solde extérieur courant

Le solde extérieur courant rapporté au Produit intérieur brut (PIB) s'est situé en 2021 à -10,7%, contre -12,1% avec l'ancienne base (2014).

Comptes nationaux du Sénégal : la nouvelle base 2021 en chiffres

La mise à jour vers la base 2021 révèle une économie sénégalaise réévaluée, avec une meilleure couverture et des données modernisées.

UNE ÉCONOMIE RÉÉVALUÉE EN 2021

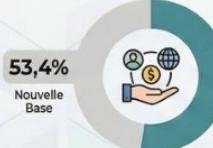
Ancienne Base (2014)

PIB 2021 :
15 261
milliards FCFA

+13,5%
Hausse du PIB

Nouvelle Base (2021)

PIB 2021 :
17 316
milliards FCFA



Le secteur tertiaire renforce sa prédominance
Son poids dans le PIB augmente

3,9%
Ancienne Base

4,6%
Nouvelle Base

Croissance 2022 révisée à la hausse
Le taux de croissance pour 2022
passe de 3,9% à 4,6%

LES MOTEURS DE LA RÉÉVALUATION



+11,6 points

Dû aux nouvelles enquêtes et à une meilleure couverture des activités économiques.

+3,0 points

Grâce à la mise à jour des sources de données courantes et des classifications.



-1,2 points

En raison d'améliorations méthodologiques, notamment sur le secteur minier et la R&D.

IMPACT SUR LES INDICATEURS DE CONVERGENCE (2021)

Indicateur	Ancienne Base (2014)	Nouvelle Base (2021)
Taux de pression fiscale	18,0%	15,9%
Taux d'endettement public	90,8%	80,0%
Solde budgétaire	-13,3%	-11,8%

Avec l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

Novembre 2025



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
PRIMATURE

BIC-GOUV

BUREAU D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

CONTACT PRESSE :
contact@bic.gouv.sn